



Communiqué de presse

Paris, le 01 juillet 2021

Inclusion par l'emploi :

**La Coopération Agricole et l'OPCO Ocapiat signent chacun une convention de partenariat destinée à soutenir le projet Archipel porté par l'IFRIA Île-de-France et soutenu par la Caisse des dépôts et consignations et la DGEFP dans le cadre du PIC (programme d'investissement dans les compétences)
100% Inclusion**

A travers la signature d'une convention de partenariat, le 28 juin 2021, La Coopération Agricole et Ocapiat se sont respectivement engagés, auprès de l'IFRIA Île-de-France, au sein du projet Archipel dont l'objectif est d'aider les personnes éloignées de l'emploi à s'insérer dans la vie active, au sein d'entreprises agroalimentaires (coopératives et industries) en régions Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Grand Est et Normandie.

Sur une période de trois ans, le projet Archipel prévoit d'accompagner l'insertion professionnelle de 720 actifs éloignés de l'emploi, grâce à trois leviers : la proximité humaine et territoriale, la confiance entre les parties et l'engagement réciproque. Il est ainsi proposé aux actifs, un accompagnement et des formations leur permettant d'accéder aux postes disponibles au sein des coopératives et des industries alimentaires, tout en prenant en compte leur montée en compétences. Les actions mises en œuvre devraient permettre de créer 500 emplois durables. La POE (préparation opérationnelle à l'emploi) collective ou individuelle sera le principal dispositif mobilisé pour les parcours de formation des actifs accompagnés, avec également des dispositifs de formation en alternance : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un consortium piloté par l'IFRIA Île-de-France, incluant des prestataires de formation et de conseil ainsi que des entreprises agroalimentaires ciblées, les conseils d'administration de La Coopération Agricole et d'OCAPIAT ont souhaité apporter leur contribution au projet *Archipel*. Ainsi les conventions de partenariat signées, engagent les deux organisations du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2024 dans le cadre du projet Archipel.

D'une part, l'opérateur de compétences OCAPIAT mobilisera ses moyens tant financiers qu'humains en assurant la promotion de ce projet et en le relayant sur le terrain auprès de ses partenaires et entreprises adhérentes. Et d'autre part, La Coopération Agricole participera aux comités de pilotage du projet et s'engage à valoriser les travaux qui y seront menés dans l'ensemble de ses actions de communication, internes et externes, afin de donner de la visibilité au projet et de susciter l'engagement des coopératives.

« La Coopération Agricole, forte des valeurs de solidarité inhérentes au modèle coopératif, est très heureuse de s'engager avec Ocapiat, auprès de l'IFRIA Île-de-France, pour favoriser l'inclusion par l'emploi. Ce partenariat participera également à répondre aux besoins de compétences des coopératives agricoles et agroalimentaires, qui sont des actrices majeures de l'emploi dans les territoires. », **déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.**

« Le Conseil d'administration d'OCAPIAT, lors de sa dernière réunion du 24 juin a validé à l'unanimité la participation de l'OPCO au projet Archipel, en phase avec ses missions de développement des compétences, d'insertion dans l'emploi durable, et d'attractivité des métiers. OCAPIAT est satisfait, à la faveur de cette convention de partenariat, de renforcer ses liens avec l'IFRIA Ile-de-France qui sera en charge du pilotage du projet aux côtés de La Coopération Agricole », **déclare Dominique Braoudé, président d'OCAPIAT. Son secrétaire général Eric Pommageot ajoute :** « Nous sommes effectivement fiers de porter les valeurs d'OCAPIAT à travers notre contribution au projet Archipel qui vise l'insertion durable de 500 actifs. OCAPIAT s'engage à être un acteur du programme en proposant des solutions de formation et d'alternance ainsi qu'à relayer le projet auprès de l'ensemble de ses entreprises adhérentes et partenaires concernés ».

« Parce que de nombreuses entreprises de la filière alimentaire rencontrent des difficultés de recrutement de conducteurs de machines ou préparateurs de commandes, nous mettons en place un parcours de mise en dynamique et de formation à destination de personnes éloignées de l'emploi, permettant de répondre aux besoins de compétences de ces entreprises. Ouvert à toute entreprise de la filière alimentaire des régions Île-de-France, Centre-Val de Loire, Normandie et Grand-Est, ce parcours sécurisé et entièrement pris en charge dans le cadre du projet est déployé au plus près des territoires. Il associe mobilisation des acteurs, accompagnement des bénéficiaires au cœur de l'entreprise et montée en compétences par des outils innovants, sans oublier la phase de mobilisation lors de l'intégration qui permet un emploi durable. », **déclare Laurent Haon, directeur général de l'IFRIA Île-de-France.**

A PROPOS DE LA COOPERATION AGRICOLE

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

En savoir plus : www.lacooperationagricole.coop

Contact presse

Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63 - glehoan@lacoopagri.coop

A PROPOS D'IFRIA Île-de-France

L'IFRIA Ile-de-France, Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires d'Ile-de-France, est l'organisme de formation de la filière alimentaire en Ile-de-France. Son expertise s'étend du CAP au Bac+5 dans des domaines très variés comme la production, la maintenance, la logistique, la qualité, le commercial ou la R&D. Il intervient plus particulièrement pour répondre aux besoins de compétences sur les métiers en tension de conducteurs de machines, de techniciens de maintenance ou de préparateurs de

commandes par des actions de sourcing, de recrutement et de formation au plus près des territoires et des entreprises.

En savoir plus : <https://www.ifria-idf.fr/>

Contact presse

Laurent Haon- Directeur général de l'IFRIA Ile-de-France - l.haon@ifria.net – Tél : 01 53 91 45 15

A PROPOS D'OCAPIAT

OCAPIAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. L'Opco couvre la **Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire** et les **Territoires**.

La filière alimentaire recouvre des secteurs variés :

- les Industries alimentaires
- la Coopération agricole et les familles associées
- le Commerce agricole.

La filière alimentaire compte 24 000 entreprises, dont 90 % de TPE qui emploient plus de 515 000 salariés dont 70 % d'emplois peu qualifiés.

En savoir plus : www.ocapiat.fr et <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse

S. Defrémont - Tél port : 07 81 97 58 21 - Mail : presse@ocapiat.f